



## Groupe de travail

## Cyclable

### Présentation des modèles de données nationaux

20 septembre 2023



## ■ Précédent Groupe de travail

### Etablissement d'une feuille de route

- Axe 1 Partager les expériences
- Axe 2 Diffuser des données au national
- Axe 3 Partage de données en acteurs du 17
- Axe 4 Aspects juridiques



## ■ Programme du GT

- Axe 1 Partager les expériences

- **Retour d'expérience concernant gestion et l'entretien des aménagements/voies cyclables**

- **CD17 et CARO**

- Axe 2 Diffuser des données au national

- **Présentation des différents schémas de données nationaux pour la publication**

- **Cas concret CCIO**

- Axe 3 Partage de données en acteurs du 17

- Axe 4 Aspects juridiques



**Présentation des différents schémas de données nationaux  
pour la publication de données (GEO17)**

**Illustration de cas concrets (PMO)**



## ■ Autorités organisatrices de la mobilité

Les autorités organisatrices de la mobilité (AOM) ont un rôle central dans le processus d'ouverture des données des services de transport qu'elles organisent.

C'est en effet aux AOM que revient la responsabilité de publier ces informations sur le Point d'accès national [transport.data.gouv.fr](https://transport.data.gouv.fr).

<https://doc.transport.data.gouv.fr/producteurs/responsabilite-des-aom-et-des-delegataires>

## ■ Point d'accès national

Le Point d'Accès National a pour objectif de rendre l'information voyageur sur l'ensemble des modes de transport disponibles sur le maximum de supports numériques

<https://doc.transport.data.gouv.fr/guide-du-pan>



## ■ Les données cyclables



Géostandard  
Véloroutes



Référentiel  
Equipements  
vélo



Schéma  
Aménagements  
cyclables



Schéma  
Stationnement  
cyclable



Schéma  
Comptage  
mobilité



Point d'accès national

<https://www.velo-territoires.org/politiques-cyclables/data-velo-modeles-donnees/>

[https://www.velo-territoires.org/wp-content/uploads/2023/02/20230203\\_presentation\\_final.pdf](https://www.velo-territoires.org/wp-content/uploads/2023/02/20230203_presentation_final.pdf)



## ■ Le Géostandard Véloroutes – voies vertes



Géostandard  
Véloroutes



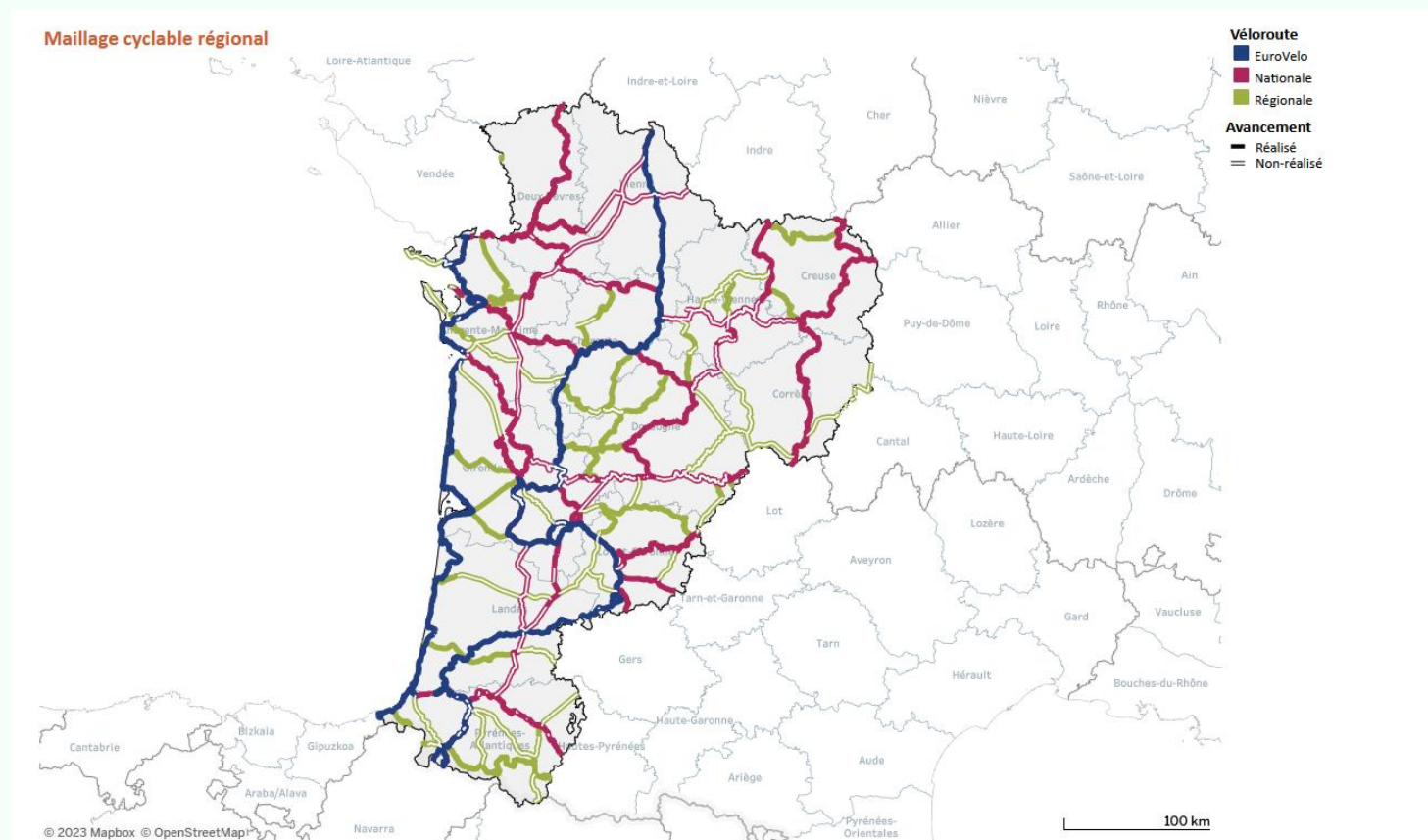
## ■ Le Géostandard Véloroutes – voies vertes

- Standard CNIG 2014 (coproduction Vélo et territoire + CEREMA)
- Les itinéraires cyclables représentent les véloroutes inscrites dans un **schéma de développement du réseau cyclable de niveau européen (EuroVelo), national (SNV), régional (SRV) ou départemental**.
- Une **véloroute** est un itinéraire cyclable de moyenne ou longue distance, continu (sans interruption, y compris dans les villes), jalonné et sécurisé. Les véloroutes empruntent tout type de voies sécurisées dont les voies vertes. La LOM introduit les véloroutes dans le code de la voirie routière.
- Les **voies vertes** correspondent à une catégorie d'aménagement cyclable. Une voie verte n'est pas une véloroute



Géostandard  
Véloroutes

## Le Géostandard Véloroutes – voies vertes

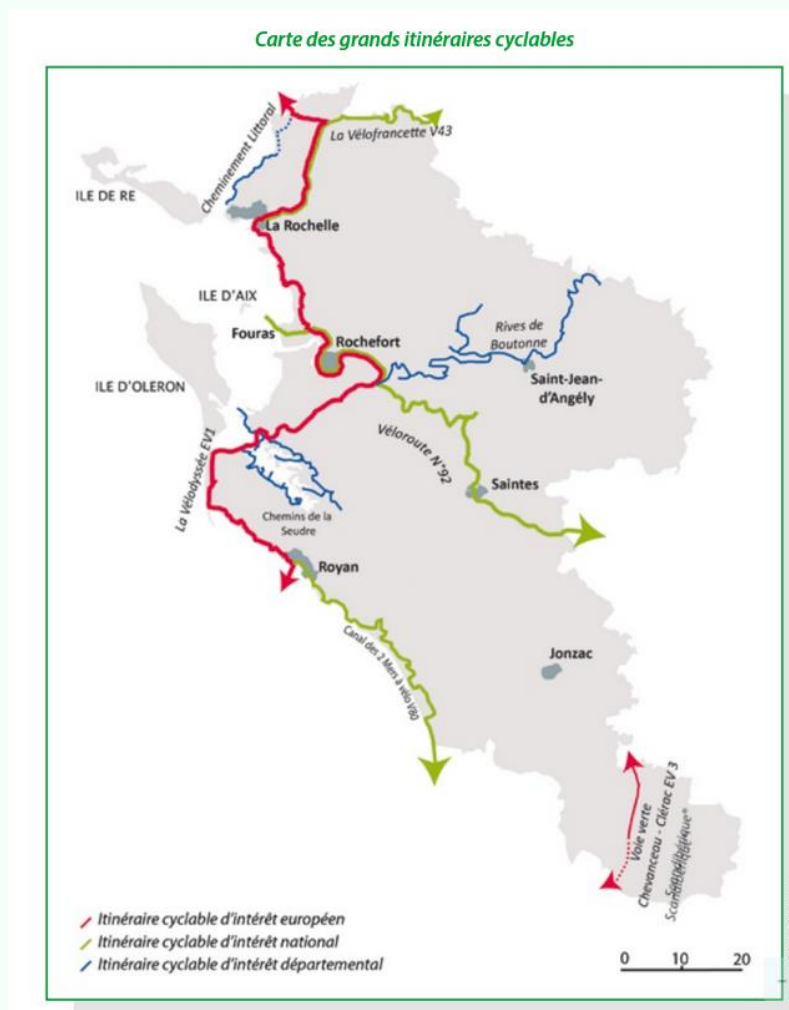




## ■ Grands itinéraires cyclables existants en Charente Maritime



Géostandard  
Véloroutes





## ■ Aménagements cyclables



Schéma  
Aménagements  
cyclables



## ■ Aménagements cyclables

### ■ 4 parties :

Infos générales

Aménagement droit

Aménagement gauche

Métadonnées



- Aménagements cyclables : guide

[https://www.velo-territoires.org/wp-content/uploads/2021/03/AC NOTICE NUMERISATION 0.3.0.pdf](https://www.velo-territoires.org/wp-content/uploads/2021/03/AC_NOTICE_NUMERISATION_0.3.0.pdf)

Etape 1 : choisir comment numériser



## Choix de l'axe de numérisation

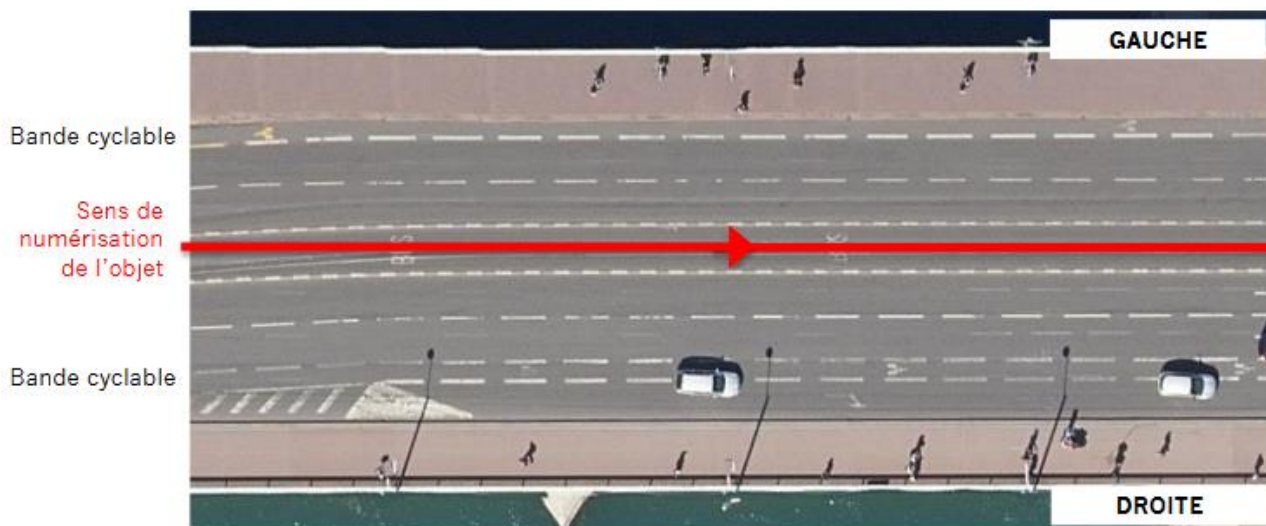
### Cas 1 : Le ou les aménagement(s) jouxte(nt) une voirie de circulation

- La géométrie de l'objet correspond à l'axe de la voirie de circulation
- Le sens de numérisation de l'objet détermine son côté droit et son côté gauche

#### Cas 1.1 : Il existe un aménagement de part et d'autre de la voirie de circulation

- Les deux blocs de données correspondant aux aménagements cyclables de gauche et de droite sont utiles et doivent être renseignés.

Exemple :



Nom du champ	Valeur	Nom du champ	Valeur
Id_local	GL_000001	code_com_d	69383
Id_osm	746952719	ame_d	BANDE CYCLABLE
reseau_loc		statut_d	EN SERVICE
nom_loc	La ViaRhôna	regime_d	AGGLOMERATION
num_iti	0017:	sens_d	UNIDIRECTIONNEL
d_service	2000	largeur_d	1.5
acces_ame	VELO DE ROUTE	local_d	CHAUSSEE
trafic_vit	50	code_com_g	69383



## Cas 1.2 : Il n'existe qu'un seul aménagement

- Tous les champs du bloc de données du côté disposant de l'aménagement sont utiles et doivent être renseignés.
- Le bloc de données relatif au côté ne disposant pas d'aménagement est inutile à l'exception des champs obligatoires suivant :
  - code\_com\_x : Code INSEE du côté de la voirie sans aménagement
  - ame\_x : AUCUN  
(avec x = d ou g selon le côté de la voirie sans aménagement)



## Cas 2 : L'aménagement ne jouxte pas de voirie de circulation (ex : voie verte)

- La géométrie de l'objet correspond à l'axe de l'aménagement cyclable
- Le sens de numérisation de l'objet détermine son côté droit et son côté gauche
- Il n'y a qu'un aménagement : seul le bloc de données des aménagements cyclables de droite doit être utilisé.
- Le bloc de données des aménagements de gauche ne comprend que les champs obligatoires suivant :
  - code\_com\_g : Code INSEE du côté gauche
  - ame\_g : AUCUN



### **Cas 3 : La voirie fait office de limite communale (ou arrondissement)**

- Les côtés droit et gauche de la voirie dépendent de communes (ou arrondissements) différents.
- Les codes INSEE attribués à chacun des côtés doivent bien être saisi en conséquence :



## ■ Aménagements cyclables : guide

[https://www.velo-territoires.org/wp-content/uploads/2021/03/AC NOTICE NUMERISATION 0.3.0.pdf](https://www.velo-territoires.org/wp-content/uploads/2021/03/AC_NOTICE_NUMERISATION_0.3.0.pdf)

Etape 2 : Remplir les attributs en conséquence

**Champ obligatoire** : Id local , Type de l'aménagement, code insee

Les autres champs sont optionnels

**Schéma** : Version 0.3.4 - 2023-03-28

## Informations générales



Nom du champ	Définition	Valeurs possibles ou exemple
Id_local	Identifiant unique, pérenne, défini par la collectivité	
Id_osm	Identifiant de la voirie aménagée sur OpenStreetMap	746952719
reseau_loc	Type de réseau local	REV STRUCTURANT AUTRE
nom_loc	Noms locaux des éventuels itinéraires cyclables transitant par la voirie aménagée – liste de valeurs séparées par le caractère « : »	La ViaRhôna:
num_iti	Numéros des éventuels itinéraires cyclables transitant par la voirie aménagée, du schéma des EuroVélo aux schémas départementaux – liste de valeurs séparées par le caractère « : »	0017:
d_service	Année de mise en service de l'infrastructure la plus récente de la voirie aménagée	2020
acces_ame	Accessibilité des aménagements par type de véhicule non motorisé	ROLLER VTT VTC VELO DE ROUTE
trafic_vit	Vitesse maximale autorisée pour le trafic adjacent à l'aménagement, en km/h (nul si aucun trafic adjacent - ex : voie verte)	50
lumiere	Présence d'éclairage	VRAI FAUX
comm	Information complémentaire	
date_maj	Date de mise à jour de la donnée – AAAA/MM/JJ	2020/01/29

<https://doc.transport.data.g>

<https://www.velo-territoires.content/uploads/2023/02/20>

## Description des aménagements cyclables de droite



Nom du champ	Définition	Valeurs possibles ou exemple
code_com_d	Code INSEE de la commune de l'aménagement de droite	69386
ame_d	Type de l'aménagement de droite	PISTE CYCLABLE BANDE CYCLABLE DOUBLE SENS CYCLABLE PISTE DOUBLE SENS CYCLABLE BANDE DOUBLE SENS CYCLABLE NON MATERIALISE VOIE VERTE VELO RUE COULOIR BUS+VELO RAMPE GOULOTTE AMENAGEMENT MIXTE PIETON VELO HORS VOIE VERTE CHAUSSEE A VOIE CENTRALE BANALISEE ACCOTEMENT REVETU HORS CVCB AUCUN AUTRE
statut_d	Niveau de réalisation de l'aménagement de droite	EN TRAVAUX EN SERVICE PROVISOIRE
regime_d	Régime présent sur la voie de droite	ZONE 30 AIRE PIETONNE ZONE DE RENCONTRE EN AGGLOMERATION HORS AGGLOMERATION AUTRE
sens_d	Sens de circulation de l'aménagement de droite	UNIDIRECTIONNEL BIDIRECTIONNEL
largeur_d	Largeur de l'aménagement de droite (en mètre)	1,5
local_d	Localisation de l'aménagement de droite	TROTTOIR CHAUSSEE INTERMEDIAIRE

<https://doc.transport.d>

[https://www.velo-territoire.fr/content/uploads/2023/02/20230209\\_presentation\\_municipal](https://www.velo-territoire.fr/content/uploads/2023/02/20230209_presentation_municipal)



## Métadonnées

Nom du champ	Définition	Valeurs possibles ou exemple
source	Entité ayant fourni la données	Métropole de Lyon
project_c	Projection cartographique de la donnée source	RF93
ref_geo	Référentiel géographique de la données source	BD Topo



## ■ Aménagements cyclables : description des types

### Aménagements cyclables

Accotement revêtu

Aménagements mixtes ...

Bande cyclable

Chaussée à voie central...

Couloir ouvert bus/vélo

Double sens cyclable

Goulotte

Piste cyclable

Vélorue

Voie verte

<https://doc.transport.data.gouv.fr/producteurs/amenagements-cyclables>



## ■ Aménagements cyclables : **Accotement revêtu**

- Autre nom :

bande multifonctionnelle  
bande d'arrêt d'un véhicule en panne

- Seuls les cyclistes ont le droit de rouler dessus en marche normale
- Si la voie centrale ne permet pas à deux véhicules de se croiser, alors il faut classer l'aménagement en chaussée centrale à voie banalisée



## ■ Aménagements cyclables : **Accotement revêtu**

- Pas de signalisation associée





## ■ Aménagements cyclables : **Bande cyclable**

- Voie exclusivement réservée aux cycles sur une chaussée à plusieurs voies
- Unidirectionnelle
- Pas de séparation physique, mais marquage au sol
- Signalisation associée





- Aménagements cyclables : **Chaussée à voie centrale banalisée**
  - Impossible, pour des questions de largeur de tracer des bandes cyclables sur la voie.
  - circulation dans les deux sens. La largeur restante est octroyée à des accotements revêtus où peuvent circuler piétons et cyclistes et permettent aux véhicules motorisés de se croiser en empiétant sur ces espaces.
  - Pas de séparation physique, mais marquage au sol
  - Signalisation associée



✓ Aménagement conforme



⚠ Aménagement non conforme



Une chaussée à voie centrale banalisée est équipée d'accotements. À ce titre, les figurines vélo ne doivent pas y être tracées



## ■ Aménagements cyclables : **Couloir ouvert bus/vélo**

- voie dédiée à la circulation mixte des bus et des vélos
- Fermé ou ouvert
- Pas de séparation physique, mais marquage au sol
- Signalisation associée





## ■ Aménagements cyclables : **Double sens cyclable**

- C'est un concept plus qu'un aménagement

Véhicules motorisés en sens unique, les cycles en contre sens autorisés

Les rues dont la vitesse maximale autorisée est de 30 km/h ou moins ont toutes vocation à être en double-sens cyclable, sauf décision contraire motivée de l'autorité investie du pouvoir de police.

Largeur voie suffisante

Signalisation associée

- Aménagement de plusieurs types possible (marquage, bande cyclable, piste cyclable)





## ■ Aménagements cyclables : **Goulotte**

- facilite la montée et la descente d'un escalier avec un vélo à la main



## ■ Aménagements cyclables : **Piste cyclable**

- Chaussée exclusivement réservée aux cycles
- Pas de piétons (généralement)
- à un seul sens de circulation, ou à deux sens de circulation
- Séparation physique
- Signalisation associée





## ■ Aménagements cyclables : **Vélorue**

- La vélorue n'a, à l'heure de l'écriture de ce document, pas de cadre réglementaire en France



## ■ Aménagements cyclables : **Voie verte**

- Une route exclusivement réservée à la circulation d'usagers non motorisés
- Séparation physique
- Signalétiques associées
- /!\ Un trottoir est différent d'une voie verte



## ■ Aménagements cyclables : Voie verte – évolution 2022

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/voies-vertes-code-route-evolue-faciliter-leur-developpement>

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045641454>

<https://www.lagazettedescommunes.com/803170/les-vehicules-motorises-peuvent-etre-autorises-a-circuler-sur-les-voies-vertes/>

Le décret du 22 avril 2022 va permettre à l'autorité détentrice du pouvoir de police d'autoriser également **par dérogation certains véhicules motorisés** à y circuler pour accéder aux terrains riverains. Cette faculté rendra par exemple possible la desserte par une voie verte de parcelles forestières ou agricoles, d'habitations riveraines, d'équipements liés à un canal.




les véhicules motorisés qui ne pourront excéder 30 km/h.



## Aménagements cyclables : Choisir

### Recommandation du CEREMA

« Rendre sa voirie cyclable,  
les clés de la réussite »

 V85 VITESSE LIMITE RÉELLEMENT PRATIQUEE	 TRAFIC MOTORISÉ EN UNITÉS DE VÉHICULE PARTICULIER PAR JOUR (DANS LES DEUX SENS)	DÉBIT CYCLISTE SOUHAITÉ (EN NOMBRE DE VÉLOS PAR JOUR) 		
		RÉSEAU CYCLABLE SECONDAIRE (TRAFIC INFÉRIEUR À 750 CYCLISTES/JOUR)	RÉSEAU CYCLABLE PRINCIPAL (TRAFIC COMPRIS ENTRE 500 ET 3000 CYCLISTES/JOUR)	RÉSEAU CYCLABLE À HAUT NIVEAU DE SERVICE (TRAFIC >2000 CYCLISTES/JOUR)
<b>30</b> KM/H OU MOINS	< 2000	Trafic mixte	Vélorue ou trafic mixte	Vélorue ou piste cyclable
	2000 A 4000		Bande cyclable ou trafic mixte	Piste cyclable
	> 4000	Piste ou bande cyclable		
<b>50</b> KM/H	< 1500	Trafic mixte		Piste cyclable
	1500 A 6000	Piste ou bande cyclable		
	> 6000			
<b>70/80</b> KM/H	< 1000	Trafic mixte	Piste cyclable/voie verte/bande cyclable/bande dérasée de droite	Piste cyclable
	1000 A 4000	Piste cyclable/voie verte/bande cyclable/bande dérasée de droite	Piste cyclable ou voie verte	
	> 4000			
RÉGIME DE PRIORITE		À choisir selon le contexte		Prioritaire sur le trafic sécant



## ■ Aménagements cyclables

### Le Schéma de données des aménagements cyclables



Schéma  
Aménagements  
cyclables

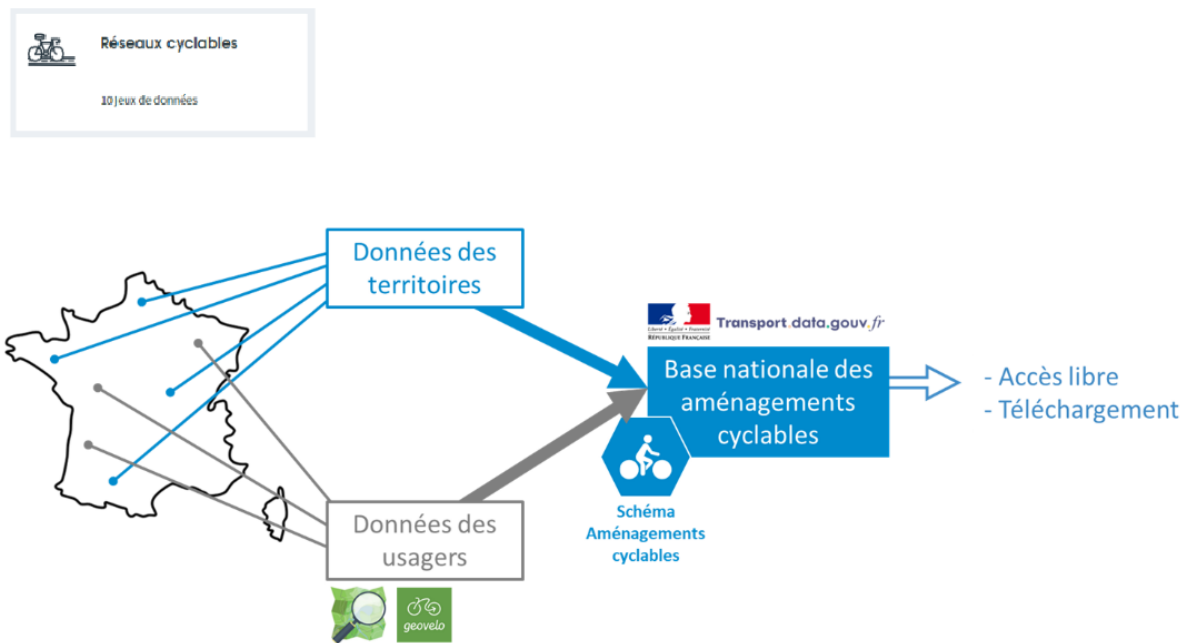
#### J'ai des compétences en SIG/Géomatique

#### Je n'ai pas ces compétences

- Documentation du schéma
- Notice de numérisation Terrain
- Gabarit shapefile pour QGIS
- Script SQL pour PostgreSQL/PostGIS
- WebSIG de Vélo & Territoires





## La publication des aménagements cyclables sur le PAN



95 Modéliser ses aménagements et stationnements cyclables | 3 février 2023



## Aménagements cyclables (consultation)

-  Donnée collectivité
-  Donnée OSM





Ensemble des données sur le PAN

<https://transport.data.gouv.fr/datasets?type=bike-way>

Export OSM France entière par Géovélo

- <https://transport.data.gouv.fr/datasets/amenagements-cyclables-france-metropolitaine>
- <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/amenagements-cyclables-france-metropolitaine/>

Méthode d'export OSM par Géovélo

- [https://gitlab.com/geovelo-public/requetes\\_amenagements\\_cyclables](https://gitlab.com/geovelo-public/requetes_amenagements_cyclables)



## ■ Quelques liens :

Export données OSM au besoin

■ <https://geodatamine.fr/>

■ <https://framagit.org/PanierAvide/GeoDataMine/-/blob/master/themes/cycleway.sql>

Geovelo

■ [https://amenagements-cyclables.fr/fr/charente-maritime\\_17/contributions](https://amenagements-cyclables.fr/fr/charente-maritime_17/contributions)



simon reau  
7 octobre 2021

Bonjour,

Sur aménagement cyclable chaque sens de circulation est calculé indépendamment (une piste cyclable bidirectionnel de 2km donne 4km d'aménagements et une piste cyclable unidirectionnel de 2km donne 2km d'aménagement).

De plus il y a des choix éditoriaux sur aménagements-cyclables.fr qui font que certains aménagements ne sont pas pris en compte dans les calculs. Parmi les catégories non prisent en compte sur aménagements-cyclables.fr ne sont pas pris en compte par exemple les catégories suivantes "ACCOTEMENT REVETU HORS CVCB", "GOULOTTE", "AMENAGEMENT MIXTE PIETON VELO HORS VOIE VERTE" ...

Cordialement

Simon de Geovelo



- Quelques liens :

## Travail de Montpellier Métropole

- [https://wiki.openstreetmap.org/wiki/Montpellier#Identification\\_des\\_comptes\\_Montpellier\\_M%C3%A9tropole](https://wiki.openstreetmap.org/wiki/Montpellier#Identification_des_comptes_Montpellier_M%C3%A9tropole)
- <https://demo.lebontag.fr/validation>
- <https://www.lebontag.fr>

## Travail de Géobretagne / DDTM 35 - Cyclab

- <https://geobretagne.fr/mviewer/?config=/apps/cyclab/config.xml>
- <https://geobretagne.fr/apps/cyclab/pages/note.pdf>



- Reprise des données de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron (CCIO)



Schéma  
Aménagements  
cyclables



- Contexte
- Des données numérisées et renseignées par le service mobilité de la CCIO, via une application webSIG
- Sur un modèle qui s'est étoffé au fur et à mesure



orange - Pistes CCIO

### CCIO pistes

Itinéraire	orange
Nom de la piste	piste des Saumonards
Revêtement	Stabilise calcaire
Usage	site propre
Plan Vélo	PV
Date de création	-
Etat de réalisation	réalisée
Longueur (en m)	313,46
Date de réhabilitation	-
Date de réhabilitation 2	-
Date de réhabilitation 3	-
Date de réhabilitation 4	-
Date de réhabilitation 5	-
Remarques	-
<b>Intervention à prévoir</b>	
Date prévue	-
Intervention Prevue	-

MODIFIER

Contexte

Des données  
une applica

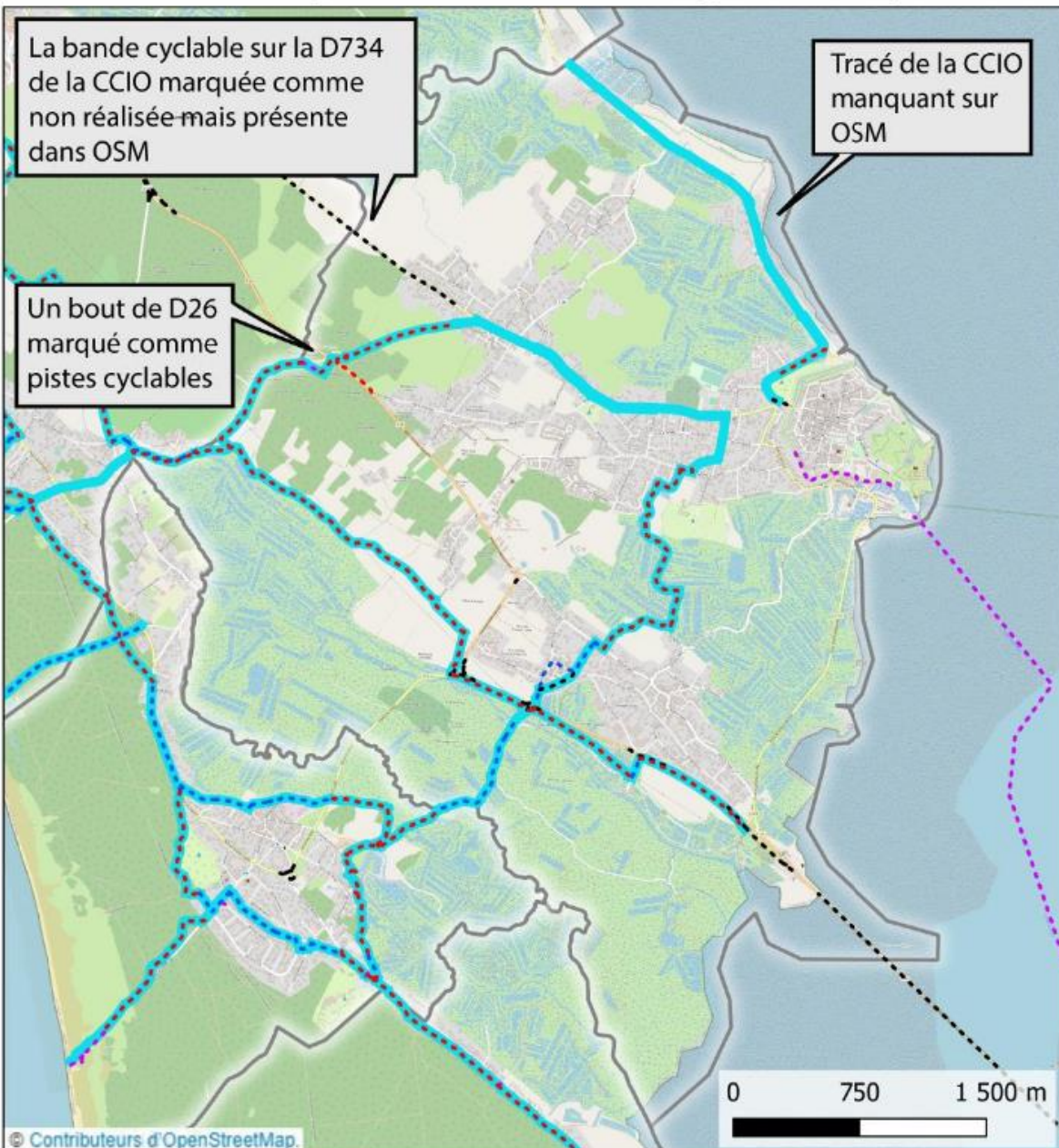
Sur un mod

de la CCIO, via



- Contexte
- Des données numérisées et renseignées par le service mobilité de la CCIO, via une application webSIG
- Sur un modèle qui s'est étoffé au fur et à mesure
- Utilisation de GéoVélo qui augmente

# Carte de comparaison des données cyclables d'OpenStreetMap et du pôle Mobilité de la CCIO

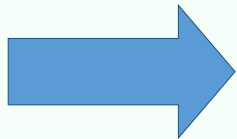


## LE CHATEAU D OLERON





- Contexte
- Des données numérisées et renseignées par le service mobilité de la CCIO, via une application webSIG
- Sur un modèle qui s'est étoffé au fur et à mesure
- Utilisation de GéoVélo qui augmente
- Fin 2020 : Parution du schéma national



**Enjeu : Partage d'une donnée interopérable  
dans une base de données nationale**



- Reprise de la donnée
  
- Stage de 4 mois
  - Gros travail de reprise pour avoir un socle commun
  - Certains champs spécifiques à la CCIO ont été conservés

Aménagements cyclables    Urba - Action foncière

Itinéraire

Orange

Piste

Nom de la piste    Numéro de section  
piste des Saumonards

+ Ajouter une valeur à la liste de domaine

Etat de réalisation

Réalisée

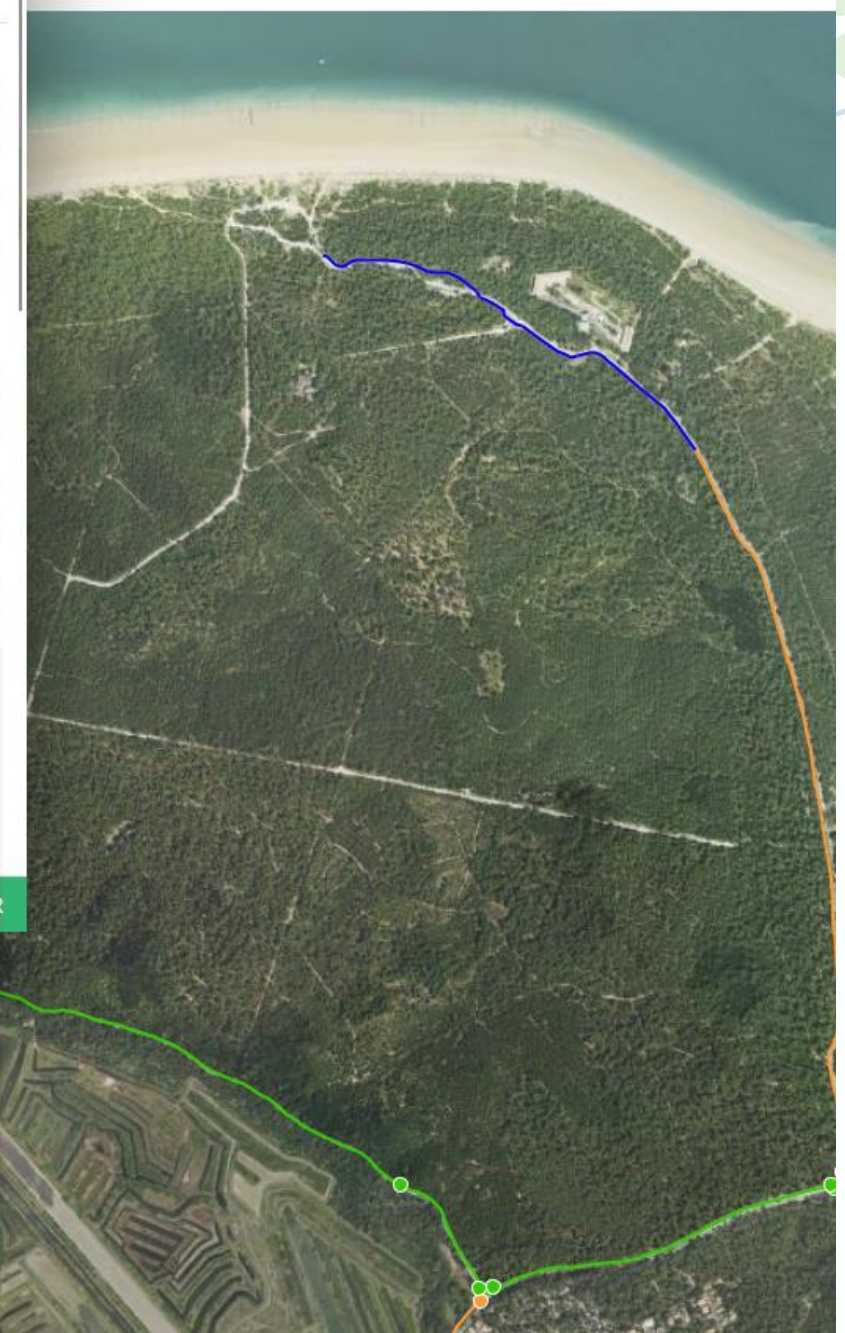
Revêtement

Stabilisé calcaire

Type d'aménagement

Voie verte

- Us
- Accotement revêtu hors CVB
- Aménagement mixte piéton vélo hors voie verte
- Pr
- Aucun
- Autre
- Ty
- Bande cyclable
- Chaussée à voie centrale banalisée
- Couloir bus+vélo
- Double sens cyclable bande
- Double sens cyclable non matérialisé
- Double sens cyclable piste
- Goulotte
- Piste cyclable
- Ramp
- Vélo rue
- Voie verte





- Suites à donner
- Nettoyage de la donnée attributaire avant ouverture par le service Mobilité
  - Champ **Type d'aménagement** entièrement à reprendre
    - Impacts sur la signalétique et potentiellement côté juridique
- Ouverture : passage dans une moulinette pour envoi à [transport.data.gouv.fr](https://transport.data.gouv.fr/) / OSM
  - A l'époque, le lien entre les 2 n'était pas prévu
- Stationnements et comptages à reprendre selon les schémas nationaux



## ■ Stationnement cyclable



Schéma  
Stationnement  
cyclable



## ■ Stationnement cyclable

**Champ obligatoire** : Id local , coordonnées, capacité, type d'accroche

Les autres champs sont optionnels

**Schéma** : Version 1.1.1 : 2022-03-02

Chaque ligne correspond à un **ensemble cohérent d'équipements**. On utilise plusieurs lignes dans le fichier de données si le type de mobilier, le mode d'accès, la sécurisation et la couverture de l'équipement sont différents, même si la géolocalisation de l'équipement est identique.

*Exemple : sur la place de la Mairie, au même endroit, j'ai à la fois un emplacement avec arceaux et un autre avec potelets, alors je distingue ces deux équipements en créant 2 lignes différentes.*



## Le Schéma de données du stationnement cyclable



### Schéma Stationnement cyclable

#### Objet : Site de stationnement cyclable

- Géométrie : Ponctuel
- Capacité
- Type d'accroche : Roue, cadre, les deux
- Type de mobilier : Arceau, ratelier, rack double étage, crochet, potelet,...
- Accès : Libre, abonnement/inscription, privé



## Le Schéma de données du stationnement cyclable



Schéma  
Stationnement  
cyclable

- Couverture : Ponctuel
- Surveillance
- Protection : Box fermé, consigne collective fermée, stationnement non fermé,...
- Lumière
- Propriétaire
- Gestionnaire

...

<https://www.velo-territoires.org/politiques-cyclables/data-velo-modeles-donnees/schema-donnees-stationnement-cyclable/>



## ■ Stationnements cyclables :

description des types de mobilier

<https://doc.transport.data.gouv.fr/producteurs/documentation-sur-le-stationnement-cyclable>



## ■ Comptage mobilité



Schéma  
Comptage  
mobilité

<https://www.velo-territoires.org/politiques-cyclables/data-velo-modeles-donnees/schema-donnees-comptage-mobilites/>



## Témoignage expérience gestion voies cyclables (CD17)

# Groupe de travail Cyclable

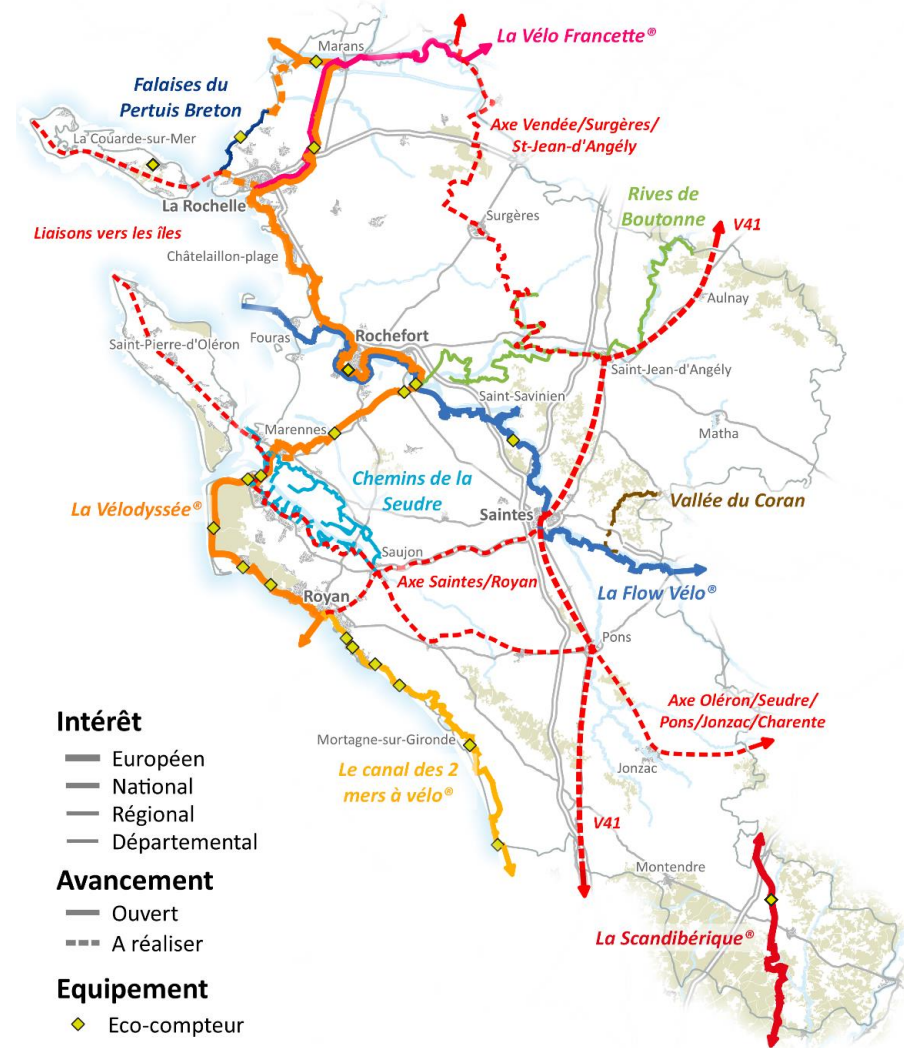
Présentation des données du Conseil  
Départemental 17

# Le Schéma Départemental Véloroutes Voies Vertes

- 9 Grands itinéraires cyclables :
  - 2 Véloroutes européennes : la Vélodyssée, la Scandibérique
  - 3 Véloroutes nationales : la Vélo Francette, le Cannal des 2 Mers à Vélo, la Flow Vélo
  - 4 Itinéraires départementaux : les Chemins de la Seudre, les Rives de Boutonne, les Falaises du Pertuis Breton, la Vallée du Coran
- Boucles locales

## A venir...

- 1 Véloroute nationale : V41
- 5 Axes régionaux



# Organisation interne

- 3 référents itinéraires :
  - Sylvain Bellot : secteur sud + référent signa Dv
  - Sébastien Barré : secteur est + référent mobilier bois
  - Maxime Boutry : secteur nord (avec CDCT) + référent SIG
- 1 patrouilleur (Gérard Daunas)



# Le SIG

Données

**Serveur PostGis**

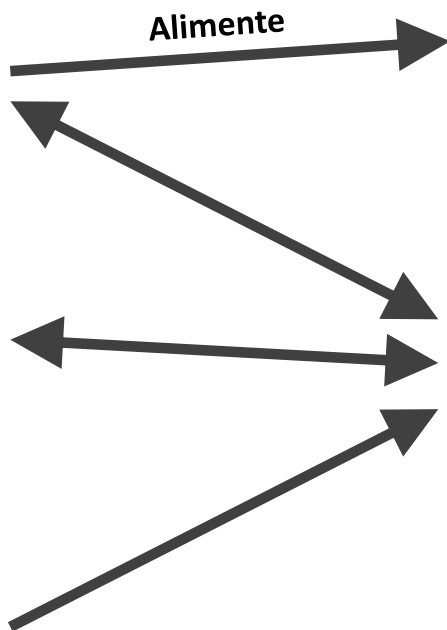
- Données de référence : limites administratives, cadastre...
- Données métier gérées par les différents services du département : itinéraires, signalétique, sites ENS, agences DI, voirie départementale...

**Arborescence D23-SIG**

- Etudes, projets et couches associées des services de la DEM
- Autres données métier
- Mises en page enregistrées

**Internet**

- Données et fonds cartographiques IGN : Plan IGN v2, Scan 25, Orthophotos...
- Fonds cartographiques d'autres fournisseurs : Google (Maps, Satellite, Hybrid), OpenStreetMap
- Flux de données de partenaires



**Intrageo**

- Visualisation simple des données
- Edition de cartes simples

Web

**Qgis**

- Gestion (conception, saisie, édition) des données
- Visualisation avancée des données
- Edition d'atlas et de cartes complexes

Bureau

**Qfield**

- Visualisation des données
- Saisie de données

Terrai

n

Logiciels

# Données SIG

- Itinéraires cyclables (tronçons)
- Boucles locales
- Signalétique
- Equipements :
  - Ecocompteurs
  - Dispositifs Anti-Accès Motorisé (DAAM) (*en cours de recensement*)
- Aires d'arrêt et équipements associés (services) : sur velodatamap (*en cours*)
- Aménagements cyclables : Schéma National des aménagements cyclables, OSM...



## Feuille de route et Programmation du futur GT

# Rappel de la feuille de route et priorisation



Axe de travail		Priorité
<b>1. Partager les expériences</b> sur la gestion, la diffusion et la valorisation des données cyclables	Témoigner de ses expériences (CARO – CD17)	<b>1</b>
	Orienter la gestion des pistes cyclables pour la création de jalons réguliers	
<b>2. Diffuser les données cyclables sur le Point d'Accès National (PAN)</b>	Prendre connaissance des schémas de données nationaux pour diffusion sur le PAN	<b>1</b>
	Mettre en conformité des modèles de données conjointement (y compris les comptages)	<b>1</b>
	Définir un langage commun (les définitions des schémas nationaux sont-elles suffisantes ?)	
	Assurer la continuité entre territoires	
	Chercher la compatibilité des modèles de données avec OpenStreetMap S'appuyer sur les données complémentaires disponibles sur OpenStreetMap	
	Réaliser une cartographie interactive du cyclable dans le 17 (pour compléter l'existant)	<b>1</b>
<b>3. Partager les données</b> de gestion et d'entretien du cyclable	Définir les notions de gestion et d'entretien	
	Définir un modèle de données commun	
	Assurer la continuité entre territoires	
<b>4. Eclaircir certains aspects juridiques</b>	Etudier en quoi les dernières réglementations ont changé le code du transport, et les conséquences pour les gestionnaires	
	Remonter des questions précises au niveau national (slack)	

## ■ A développer pour le prochain GT : axe 2 – diffusion sur le PAN

- Faut-il aller plus loin dans la présentation des schémas nationaux ? Y a-t-il un besoin d'aborder le Schéma Comptage Mobilité ?
- *Premières réflexions sur « Définir un langage commun : les définitions des schémas nationaux sont-elles suffisantes ? »*
- Qui dispose de jeux de données (itinéraires, aménagements, stationnements et comptages) ? Qui peut s'engager à mener conjointement des travaux de mise en conformité aux modèles nationaux ? Laquelle de ces quatre thématiques allons-nous traiter prioritairement ?
- *Après ces étapes, nous pourrions nous atteler à « Assurer la continuité entre territoires » et « Réaliser une carte interactive du cyclable dans le 17 »*

Axe de travail		Priorité
<b>2. Diffuser les données cyclables sur le Point d'Accès National (PAN)</b>	Prendre connaissance des schémas de données nationaux pour diffusion sur le PAN	<b>1</b>
	Mettre en conformité des modèles de données conjointement (y compris les comptages)	<b>1</b>
	Définir un langage commun (les définitions des schémas nationaux sont-elles suffisantes ?)	
	Assurer la continuité entre territoires	
	Chercher la compatibilité des modèles de données avec OpenStreetMap S'appuyer sur les données complémentaires disponibles sur OpenStreetMap	
	Réaliser une cartographie interactive du cyclable dans le 17 (pour compléter l'existant)	<b>1</b>



## ■ A développer pour le prochain GT : axe 1 – partage d'expérience

Axe de travail		Priorité
<b>1. Partager les expériences</b> sur la gestion, la diffusion et la valorisation des données cyclables	Témoigner de ses expériences (CARO – CD17)	<b>1</b>
	Orienter la gestion des pistes cyclables pour la création de jalons réguliers	

## ■ Date du prochain GT : 1<sup>er</sup> trimestre 2024 ?



Pour tout renseignement, contactez  
le service SIG de Géo17 [sig@soluris.fr](mailto:sig@soluris.fr)